

Dès le début de la CSCE, le Canada a été l'un des premiers à préconiser l'adoption de mesures propres à faciliter, entre l'Est et l'Ouest, les contacts familiaux, la réunion des familles, les mariages entre personnes de nationalités différentes et les contacts personnels en général. Le Canada porte un intérêt prioritaire à ces questions du fait qu'un grand nombre de Canadiens ont leurs racines familiales en Europe de l'Est et en Union Soviétique. En outre, il est évident que la sécurité et la coopération ne pourront être garanties en Europe que si la confiance règne de part et d'autre. Or le meilleur moyen d'y parvenir est d'augmenter sensiblement les contacts entre les personnes. Au cours des dernières années, les déplacements officiels, commerciaux et touristiques se sont accrus considérablement entre l'Europe de l'Ouest et de l'Est mais, malheureusement, certains pays continuent d'exercer un contrôle extrêmement restrictif sur les voyages et l'émigration de leurs citoyens.

Les Canadiens sont habitués à se déplacer comme bon leur semble - un droit traditionnel qui leur est garanti par la Charte des droits et libertés, - et ils ont tendance à oublier les profondes frustrations que ressentent bon nombre de citoyens de pays où ces libertés ne sont pas respectées. À la réunion prochaine de Berne, le Canada aura pour objectifs de définir les obstacles auxquels se heurtent encore les contacts humains entre l'Est et l'Ouest et d'encourager les gouvernements à adopter une attitude plus souple à l'égard des déplacements sur la base des liens familiaux et de la réunion des familles dans le pays de leur choix.